

Centraide Laurentides
États financiers
au 31 mars 2026

Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 5
États financiers	
Résultats	6
Évolution de l'actif net	7
Flux de trésorerie	8
Situation financière	9
Notes complémentaires	10 - 14
Annexes	15 - 20

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres de
Centraide Laurentides

**Raymond Chabot
Grant Thornton S.E.N.C.R.L.**
Bureau 203
55, rue Castonguay
Saint-Jérôme (Québec)
J7Y 2H9

T 450 438-4249
Sans frais : 1-877-438-4249

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'organisme Centraide Laurentides (ci-après « l'organisme »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2026 et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables, et les annexes.

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » du présent rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2026 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

L'organisme tire des produits en espèces de la campagne de souscription dont il n'est pas possible d'auditer l'exhaustivité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants inscrits dans les comptes de l'organisme et nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des produits de la campagne de souscription, de l'excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges et des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices terminés les 31 mars 2026 et 2025, de l'actif à court terme aux 31 mars 2026 et 2025 et de l'actif net aux 1er avril 2025 et 1er janvier 2025 et aux 31 mars 2026 et 2025. Nous avons exprimé par conséquent une opinion avec réserve sur les états financiers pour l'exercice terminé le 31 mars 2025, en raison des incidences éventuelles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserve.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;

- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C. R. L.*¹

Saint-Jérôme
Le 2 juin 2026

¹ CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A113000

Centraide Laurentides

Résultats

pour l'exercice terminé le 31 mars 2026

	2026 <u>(12 mois)</u> \$	2025 <u>(3 mois)</u> \$
Produits		
Apports		
Campagne de souscription (annexe A)	2 796 043	824 046
Programmes spéciaux (annexe B)	545 334	1 869
Dons – autres	32 777	2 746
Intérêts	136 644	42 397
Autres produits	9 196	3 333
	<u>3 519 994</u>	<u>874 391</u>
Charges		
Dépenses de collecte de fonds (annexe C)	445 339	88 175
Gestion et administration (annexe E)	237 889	61 802
	<u>683 228</u>	<u>149 977</u>
Produits nets disponibles pour l'attribution des fonds et les programmes et services communautaires	<u>2 836 766</u>	<u>724 414</u>
Charges liées à l'attribution des fonds et aux programmes et services communautaires		
Programmes et services communautaires (annexe D)	303 624	49 462
Allocations aux organismes (annexe F)	3 000 495	
Gestion et administration (annexe E)	139 712	36 296
Total des dépenses liées à l'attribution des fonds et aux programmes et services communautaires	<u>3 443 831</u>	<u>85 758</u>
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	<u>(607 065)</u>	<u>638 656</u>

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

Centraide Laurentides
Évolution de l'actif net
pour l'exercice terminé le 31 mars 2026

						2026 (12 mois)	2025 (3 mois)
			Affecté				
	Non affecté	Investi en	Projets	Stabilisation des	Subventions	Total	Total
	\$	immobilisations	spécifiques	produits	aux organismes	\$	\$
Solde au début	768 514	20 069	1 011 970	1 650 000	2 090 000	5 540 553	4 901 898
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	(601 152)	(5 913)				(607 065)	638 655
Acquisition d'immobilisations corporelles (note 3)	(2 892)	2 892					
Subventions aux organismes (note 3)	2 511 628		(421 628)		(2 090 000)		
Autres affectations de l'exercice (note 3)	(2 350 000)		100 000		2 250 000		
Solde à la fin	326 098	17 048	690 342	1 650 000	2 250 000	4 933 488	5 540 553

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

Centraide Laurentides

Flux de trésorerie

pour l'exercice terminé le 31 mars 2026

	2026 <u>(12 mois)</u> \$	2025 <u>(3 mois)</u> \$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	(607 065)	638 656
Éléments hors caisse		
Amortissements	5 913	1 601
Variation nette d'éléments du fonds de roulement		
Débiteurs	84 595	138 133
Frais payés d'avance	(4 160)	5 704
Créditeurs	47 583	(117 790)
Apport reporté	(189 487)	202 014
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	<u>(662 621)</u>	<u>868 318</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Dépôts à terme	3 300 000	
Encaissement des dépôts à terme	(2 790 000)	
Acquisition d'immobilisations corporelles	(2 892)	
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	<u>507 108</u>	
Augmentation (diminution) nette de l'encaisse	(155 513)	868 318
Encaisse au début	<u>2 095 063</u>	1 226 745
Encaisse à la fin	<u><u>1 939 550</u></u>	<u><u>2 095 063</u></u>

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

Centraide Laurentides
Situation financière
 au 31 mars 2026

	<u>2026</u>	<u>2025</u>
	\$	\$
ACTIF		
Court terme		
Encaisse	1 939 550	2 095 063
Dépôts à terme, 3,10 % à 6,85 %	2 790 000	3 300 000
Débiteurs (note 4)	319 944	404 539
Frais payés d'avance	18 421	14 261
	<u>5 067 915</u>	<u>5 813 863</u>
Long terme		
Immobilisations corporelles (note 5)	17 048	20 069
	<u>5 084 963</u>	<u>5 833 932</u>
PASSIF		
Court terme		
Créditeurs (note 6)	138 948	91 365
Apport reporté (note 7)	12 527	202 014
	<u>151 475</u>	<u>293 379</u>
ACTIF NET		
Non affecté	326 098	768 514
Investi en immobilisations	17 048	20 069
Affecté		
Projets spécifiques	690 342	1 011 970
Stabilisation des produits	1 650 000	1 650 000
Subventions aux organismes	2 250 000	2 090 000
	<u>4 933 488</u>	<u>5 540 553</u>
	<u>5 084 963</u>	<u>5 833 932</u>

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil,

 Administrateur

 Administrateur

Centraide Laurentides

Notes complémentaires

au 31 mars 2026

1 - STATUTS ET OBJECTIF DE L'ORGANISME

L'organisme est constitué en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec. Il est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu et est exempté des impôts sur les bénéfices.

La nature des activités de l'organisme est de promouvoir le partage, l'entraide, l'engagement bénévole et communautaire pour soutenir des organismes qui aident les personnes les plus démunies et les plus vulnérables.

La mission est de mobiliser le milieu et de rassembler les ressources afin de contribuer au développement des collectivités solidaires et d'améliorer les conditions de vie des personnes en situation de vulnérabilité, et ce, en partenariat avec les organismes communautaires.

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Base de présentation

Les états financiers de l'organisme sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Estimations comptables

Pour dresser les états financiers, la direction de l'organisme doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers, les notes y afférentes et les annexes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que l'organisme pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Actifs et passifs financiers

Évaluation initiale

Lors de l'évaluation initiale, les actifs et les passifs financiers de l'organisme sont évalués à la juste valeur qui est, dans le cas des actifs financiers ou des passifs financiers qui seront évalués ultérieurement au coût après amortissement, majorée ou diminuée du montant des commissions et des coûts de transaction afférents.

Évaluation ultérieure

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de l'organisme sont évalués au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers).

Centraide Laurentides

Notes complémentaires

au 31 mars 2026

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Actifs et passifs financiers (suite)

Évaluation ultérieure (suite)

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût après amortissement, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative et si l'organisme détermine qu'il y a eu, au cours de l'exercice, un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs d'un actif financier, une réduction sera alors comptabilisée à l'état des résultats à titre de moins-value. La reprise d'une moins-value comptabilisée antérieurement sur un actif financier évalué au coût après amortissement est comptabilisée aux résultats au cours de l'exercice où la reprise a lieu.

Constatation des produits

Apports

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et comptabilisés à titre de produits au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

L'organisme a choisi de ne pas comptabiliser les apports reçus sous forme de fournitures et de services.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme est de présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif, ainsi que les placements dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition ou rachetables en tout temps sans pénalité, qui sont présentés dans l'actif à court terme. Les placements dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition ou rachetables en tout temps sans pénalité, qui sont présentés dans l'actif à long terme, étant donné que l'organisme n'a pas l'intention d'utiliser ces sommes au cours du prochain exercice, sont exclus de la trésorerie et des équivalents de trésorerie.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles acquises sont comptabilisées au coût. Lorsque l'organisme reçoit des apports sous forme d'immobilisations corporelles ou incorporelles, le coût de celles-ci correspond à la juste valeur à la date de l'apport plus tous les frais directement rattachés à l'acquisition des immobilisations corporelles ou incorporelles, ou à une valeur symbolique si la juste valeur ne peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable.

Centraide Laurentides

Notes complémentaires

au 31 mars 2026

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Immobilisations corporelles et incorporelles (suite)

Amortissements

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement linéaire aux taux annuels qui suivent :

	<u>Taux</u>
Équipement informatique	33 %
Mobilier et équipement	20 %

Réduction de valeur

Lorsque les circonstances indiquent qu'une immobilisation corporelle ou incorporelle a subi une dépréciation, une réduction de valeur est comptabilisée pour ramener la valeur comptable nette de l'immobilisation corporelle ou incorporelle à sa juste valeur ou à son coût de remplacement, selon le cas. La réduction de valeur est alors comptabilisée à l'état des résultats et ne peut pas faire l'objet de reprises.

Répartition des charges de gestion et d'administration générale

L'organisme répartit ses charges de gestion et d'administration générale à deux secteurs de fonctionnement : les charges relatives à la collecte de fonds et aux charges liées à l'attribution des fonds et aux programmes et services communautaires. Les charges qui n'appartiennent pas précisément ni à l'un ni à l'autre de ces secteurs sont considérées comme des charges de gestion et d'administration générale et sont attribuées aux secteurs de fonctionnement en se fondant sur des estimations définies par la direction. Ces estimations sont établies en fonction de la répartition du temps de travail estimé par le personnel habituellement engagé dans les opérations de l'organisme.

L'annexe E présente un résumé des charges de gestion et d'administration générale, lesquelles sont réparties de la façon suivante :

- Charges relatives à la collecte de fonds : 63 %;
- Charges liées à l'attribution des fonds et aux programmes et services communautaires : 37 %.

3 - AFFECTATIONS D'ORIGINE INTERNE

Au cours de l'exercice, 2 892 \$ (0 \$ au 31 mars 2025) ont été transférés de l'actif net non affecté à l'actif net investi en immobilisations afin de pourvoir aux sorties de fonds relatives aux acquisitions d'immobilisations corporelles.

L'organisme a utilisé 2 090 000 \$ (0 \$ au 31 mars 2025) de l'actif net affecté aux subventions aux organismes. De plus, l'organisme a utilisé 421 628 \$ de l'actif net affecté aux projets spécifiques, soit 274 295 \$ (0 \$ au 31 mars 2025) pour des projets ponctuels et initiatives collectives, 60 000 \$ (0 \$ au 31 mars 2025) pour le programme Centraide pour l'enfance, 39 333 \$ (0 \$ au 31 mars 2025) pour le programme 211 et 48 000 \$ pour le fond d'urgence logement.

Centraide Laurentides
Notes complémentaires
 au 31 mars 2026

3 - AFFECTATIONS D'ORIGINE INTERNE (suite)

Le conseil d'administration a affecté, au 31 mars 2026, une somme de 100 000 \$ (0 \$ en 2025) pour des projets spécifiques, soit 25 000 \$ (0 \$ en 2025) pour le fonds d'urgence logement et 75 000 \$ (0 \$ en 2025) pour le programme Centraide à l'enfance. Enfin, le conseil d'administration a affecté une somme supplémentaire de 2 250 000 \$ (0 \$ en 2025) pour les allocations aux organismes portant le solde de l'actif net affecté aux subventions aux organismes à 2 250 000 \$ (0 \$ en 2025).

4 - DÉBITEURS

	<u>2026</u>	<u>2025</u>
	\$	\$
Apports à recevoir – campagne de souscription	275 874	368 061
Intérêts courus	27 886	29 769
Taxes à la consommation à recevoir	16 184	3 376
Autres		3 333
	<u>319 944</u>	<u>404 539</u>

5 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	<u>2026</u>	<u>2025</u>
	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$
Équipement informatique	12 680	14 609
Mobilier et équipement	4 368	5 460
	<u>17 048</u>	<u>20 069</u>

Une portion de l'amortissement des immobilisations corporelles est comptabilisée dans les dépenses liées à l'attribution des fonds et aux programmes et services communautaires (3 725 \$; 1 009 \$ au 31 mars 2025) et dans les frais de gestion et administration (2 188 \$; 592 \$ au 31 mars 2025).

6 - CRÉDITEURS

	<u>2026</u>	<u>2025</u>
	\$	\$
Comptes fournisseurs et charges à payer	23 788	30 906
Salaires et vacances à payer	37 552	23 178
Déductions à la source à payer	11 108	11 281
Engagements à payer	40 500	
Autres	26 000	26 000
	<u>138 948</u>	<u>91 365</u>

Les sommes à remettre à l'État totalisent 11 108 \$ au 31 mars 2026 (11 281 \$ au 31 mars 2025).

Centraide Laurentides

Notes complémentaires

au 31 mars 2026

7 - APPORT REPORTÉ

L'apport reporté représente des ressources non utilisées qui, en vertu d'affectations d'origine externe, sont destinées à couvrir les charges de fonctionnement du prochain exercice.

	<u>2026</u>	<u>2025</u>
	\$	\$
Solde au début	202 014	
Montant encaissé pour le prochain exercice	12 527	202 014
Montant constaté à titre de produits	(202 014)	
Solde à la fin	<u>12 527</u>	<u>202 014</u>

8 - RISQUES FINANCIERS

Risque de crédit

L'organisme est exposé au risque de crédit relativement aux actifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière. L'organisme a déterminé que les actifs financiers l'exposant davantage au risque de crédit est lié aux donateurs puisque l'organisme comptabilise sous les apports à recevoir – campagne de souscription, les dons à recevoir et promesses de dons des donateurs ayant un historique permettant de conclure que l'encaissement est raisonnablement assuré. Le manquement d'une de ces parties à ses obligations pourrait entraîner des pertes financières importantes pour l'organisme.

Risque de marché

Les instruments financiers de l'organisme l'exposent au risque de marché, plus particulièrement au risque de taux d'intérêt, lequel découle à la fois des activités d'investissement.

Risque de taux d'intérêt

Les dépôts à terme portent intérêt à taux fixe et exposent donc l'organisme au risque de variations de la juste valeur découlant des fluctuations des taux d'intérêt.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité de l'organisme est le risque qu'il éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est donc exposé au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière.

9 - ENGAGEMENT

L'organisme s'est engagé, d'après un contrat pour la location d'espaces échéant en juin 2027. Le paiement exigible pour le prochain exercice s'élève à 46 231 \$.

Centraide Laurentides

Annexes

pour l'exercice terminé le 31 mars 2026

		ANNEXE A	
		2026	2025
		(12 mois)	(3 mois)
		\$	\$
CAMPAGNE DE SOUSCRIPTION			
Campagne de souscription		1 708 456	467 613
Transfert de fonds provenant d'autres Centraide		1 087 587	356 433
		2 796 043	824 046
		ANNEXE B	
		2026	2025
		(12 mois)	(3 mois)
		\$	\$
PROGRAMMES SPÉCIAUX			
Fonds Projet Réussite Jeunesse – FLAC		187 873	
Revenu de gestion des programmes spéciaux		26 668	
Revenu de gestion des dons désignés		2 293	1 869
Fonds itinérance d'urgence – SACAIS		328 500	
		545 334	1 869
		ANNEXE C	
		2026	2025
		(12 mois)	(3 mois)
		\$	\$
DÉPENSES DE COLLECTE DE FONDS			
Salaires et charges sociales		380 780	80 592
Frais de comité		1 311	
Frais d'encaissement de dons		33 978	3 700
Matériel de campagne		3 728	
Événements de campagne		8 946	649
Matériel promotionnel et publicité		16 596	3 234
		445 339	88 175

Centraide Laurentides

Annexes

pour l'exercice terminé le 31 mars 2026

ANNEXE D

	2026 (12 mois) \$	2025 (3 mois) \$
PROGRAMMES ET SERVICES COMMUNAUTAIRES		
Salaires et charges sociales	241 169	40 381
Cotisation Centraide Canada	25 532	
Contribution – Délégués sociaux FTQ	36 596	9 081
Frais de comité	327	
	<u>303 624</u>	<u>49 462</u>

ANNEXE E

	2026 (12 mois) \$	2025 (3 mois) \$
FRAIS DE GESTION ET ADMINISTRATION		
Salaires et charges sociales	144 950	34 323
Frais de locaux	84 800	18 748
Frais administratifs	26 129	10 128
Dépense informatique	66 477	12 935
Honoraires professionnels	49 332	20 363
Amortissement	5 913	1 601
	<u>377 601</u>	<u>98 098</u>
Répartition attribuée aux dépenses de collecte de fonds (63 %)	(237 889)	(61 802)
Répartition attribuée aux charges liées à l'attribution des fonds et aux programmes et services communautaires (37 %)	<u>(139 712)</u>	<u>(36 296)</u>
	<u>-</u>	<u>-</u>

Centraide Laurentides

Annexes

pour l'exercice terminé le 31 mars 2026

	ANNEXE F	
	2026	2025
	(12 mois)	(3 mois)
	\$	\$
ALLOCATIONS AUX ORGANISMES		
Soutien à la mission		
A.B.C. des Manoirs	20 000	
Amie du quartier	65 000	
Antr'Aidant (L')	50 000	
Association coopérative d'économie familiale des Basses-Laurentides	20 000	
Association des personnes handicapées visuelles et aveugles des Laurentides (L')	10 000	
Association laurentienne des proches de la personne atteinte de maladie mentale inc.	25 000	
Bons déjeuners d'Argenteuil inc. (Les)	20 000	
Café Partage d'Argenteuil	45 000	
Centre de femmes Liber'Elles	10 000	
Centre de la famille du Grand-St-Jérôme	85 000	
Centre de prévention du décrochage scolaire Oméga	35 000	
Centre d'Entraide d'Argenteuil	100 000	
Centre d'entraide Racine-Lavoie	85 000	
Centre d'entraide Thérèse-De Blainville	95 000	
Centre d'Hébergement Multiservice de Mirabel	80 000	
Centre Regain de vie	45 000	
Comité d'aide alimentaire des Patriotes	75 000	
Comité d'aide alimentaire des Patriotes/Fiduciaire pour le Centre d'aide La Traverse	15 000	
Concertation Hébergement Argenteuil	20 000	
Écluse des Laurentides (L')	50 000	
Groupe Mairaine Tendresse inc. (Le)	20 000	
Hébergement d'urgence Terrebonne	120 000	
La Maison des mots des Basses-Laurentides	10 000	
La Mouvance, Centre de femmes	5 000	
Les Œuvres de Galilée	5 000	
Maison de la famille Au cœur des générations d'Argenteuil	30 000	
Maison de la Famille de Bois-des-Filion	20 000	
Maison de la Famille de Mirabel	35 000	
Maison de la Famille des Pays-d'en-Haut	25 000	
Maison des jeunes de Sainte-Marthe-sur-le-Lac	18 500	
Maison des parents d'enfants handicapés des Laurentides	70 000	
Maison Parenfant des Basses-Laurentides	10 000	
Maison Pause-Parent	35 000	
Mesures Alternatives des Vallées du Nord	13 000	
Mesures Alternatives des Vallées du Nord/Fiduciaire pour Café La Parenthèse	40 000	
Mesures Alternatives des Vallées du Nord/Fiduciaire pour Régal +	(1 466)	

Centraide Laurentides

Annexes

pour l'exercice terminé le 31 mars 2026

	ANNEXE F (suite)	
	2026	2025
	(12 mois)	(3 mois)
	\$	\$
Soutien à la mission (suite)		
Petite Maison de Pointe-Calumet (La)	60 000	
Rencontre de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson (La)	35 000	
Répît de la rue (Le)	50 000	
Réseau de dépannage alimentaire du secteur Ouest de la MRC d'Argenteuil	45 000	
Ressources communautaires Saint-Adolphe	40 500	
Ressources communautaires Sophie	80 000	
Resto Pop Thérèse-De Blainville	90 000	
Serres de Clara (Les)	75 000	
Services d'entraide Le Relais	50 000	
Soupe et Compagnies des Pays-d'en-Haut	5 000	
Trait d'union jeunesse (volet Café de rue SOS) (Le)	35 000	
Travail de rue Le TRAJET	35 000	
Unité Domrémy de Sainte-Thérèse	52 000	
Vigil'Ange	30 000	
	2 087 534	-
Allocations aux organismes pour le Programme Centraide pour l'Enfance		
Carrefour Familial des Moulins/Mandataire pour la MRC des Moulins	4 000	
Centre de la famille du Grand-St-Jérôme/Mandataire pour la MRC de la Rivière-du-Nord	10 000	
Centre d'entraide Racine-Lavoie/Mandataire pour la MRC de Deux-Montagnes	10 000	
Centre d'entraide Thérèse-De Blainville/Mandataire pour la MRC Thérèse-De Blainville	10 000	
Maison de la Famille Au cœur des générations d'Argenteuil/Mandataire pour la MRC d'Argenteuil	10 000	
Maison de la Famille de Mirabel/Mandataire pour Mirabel	10 000	
Maison de la Famille des Pays-d'en-Haut/Mandataire pour la MRC des Pays-d'en-Haut	6 000	
	60 000	-

Centraide Laurentides

Annexes

pour l'exercice terminé le 31 mars 2026

	ANNEXE F (suite)	
	2026	2025
	(12 mois)	(3 mois)
	\$	\$
Allocation aux organismes pour Fonds urgence logement		
Centre d'entraide Racine-Lavoie/Mandataire pour la MRC de Deux-Montagnes	5 000	
Centre d'Hébergement Multiservice de Mirabel/Mandataire pour Mirabel	6 500	
Concertation Hébergement Argenteuil/Mandataire pour la MRC d'Argenteuil	3 000	
Échelon des Pays-d'en-Haut (L')/Mandataire pour la MRC des Pays-d'en-Haut	5 000	
Hébergement d'urgence Terrebonne/Mandataire pour la MRC des Moulins	10 000	
Hébergement d'urgence Terrebonne/Mandataire pour la MRC de la Rivière-du-Nord	8 500	
Resto-Pop Thérèse-De Blainville/Mandataire pour la MRC Thérèse-De Blainville	10 000	
	48 000	-
Soutien de projets ponctuels		
Carrefour Familial des Moulins	20 000	
Mesures Alternatives des Vallées du Nord/Fiduciaire pour le Centre d'aide professionnelle pour l'emploi	65 000	
Centre d'entraide Thérèse-De Blainville	14 700	
Maison Pause-Parent	4 000	
Travail de rue Le TRAJET	13 300	
Serres de Clara (Les)	18 000	
Vigil'Ange	2 000	
	137 000	-
Soutien d'initiatives collectives (IC)		
Concertation Hébergement Argenteuil/Fiduciaire pour Café de rue - Centre multiservice	25 000	
4Korners/Fiduciaire pour Caravane de services	19 000	
Centre de la Famille du Grand Saint-Jérôme/Fiduciaire pour Distribution alimentaire d'urgence	35 000	
Maison de la Famille de Bois-des-Filion/Fiduciaire pour Les cuisines collectives de soirée	10 420	
Mesures Alternatives des Vallées du Nord – Fiduciaire pour S'outiller pour mieux agir	(3 547)	
Conseil des préfets et des élus de la région des Laurentides/Fiduciaire pour le Portrait de l'écosystème en sécurité alimentaire	14 875	
Centre de la Famille du Grand Saint-Jérôme/Fiduciaire pour Travailleur de milieu en sécurité alimentaire et bien-être	33 000	
	133 748	-

Centraide Laurentides

Annexes

pour l'exercice terminé le 31 mars 2026

	ANNEXE F (suite)	
	2026	2025
	(12 mois)	(3 mois)
	\$	\$
Projet Réussite Jeunesse – FLAC		
Centre de prévention du décrochage scolaire Oméga	30 000	
Centre d'entraide Racine-Lavoie	22 000	
Escouade pour l'enfance	22 500	
Association PANDA Thérèse-De Blainville et des Laurentides/Fiduciaire pour l'escouade scolaire et communautaire	47 000	
Centre de la Famille du Grand Saint-Jérôme/Fiduciaire pour les Soirées 16-25	10 000	
Maison de la famille de Mirabel	20 140	
Zone Ados	14 740	
	166 380	-
Soutien pour projet structurants en itinérance - SACAIS		
Centre d'hébergement multiservice de Mirabel	66 000	
Concertation Hébergement Argenteuil	50 000	
L'Armée du Salut/Bunker de l'Espoir	50 000	
L'Écluse des Laurentides	50 000	
Le Répit de la Rue	50 000	
Travail de rue le Trajet	62 500	
	328 500	-
	2 961 162	-
Charges – Développement des collectivités		
Centre de référence 211	39 333	
	3 000 495	-